

# AVIS PUBLIC



## ORDONNANCE NUMÉRO 2226, O-4

### ENTRÉE EN VIGUEUR

**AVIS** est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire, tenue le 6 mars 2017, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté l'ordonnance numéro 2226, O-4 intitulée : « *Ordonnance émise afin de modifier la tarification pour l'utilisation des arénas Martin-Brodeur et Roberto-Lungo par Hockey Montréal et l'Association du hockey mineur St-Léonard inc., dans le cadre du tournoi de hockey de la Coupe Dodge, volet masculin, du 19 au 23 avril 2017* » en vertu du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (Règlement numéro 2226);

Cette ordonnance entre en vigueur le 14 mars 2017 et est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire, durant les heures normales de bureau, soit : du lundi au jeudi, de 8 h à 11 h 45, de 12 h 45 à 16 h 45, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Montréal, le 14 mars 2017.

**La Secrétaire d'arrondissement**

**Guyline Champoux, avocate**

*Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard](http://www.ville.montreal.qc.ca/st-leonard)*